



Communiqué de presse

Paris, le 26 avril 2018

AXA S.A. annonce le lancement d'une émission d'environ 750 millions de dollars américains d'obligations échangeables en actions d'AXA Equitable Holdings, Inc.

AXA S.A. (« AXA ») annonce aujourd'hui le lancement d'une émission d'obligations pour un montant total d'environ 750 millions de dollars américains¹ (les « Obligations Echangeables en Actions »), obligatoirement échangeables en actions ordinaires d'AXA Equitable Holdings, Inc, qu'AXA entend introduire en bourse sur le New York Stock Exchange au S1 2018, sous réserve des conditions de marché. Les Obligations Echangeables en Actions auront un montant nominal de 1 000 dollars américains par obligation.

Les Obligations Echangeables en Actions seront échangées par AXA en un nombre variable d'actions ordinaires d'AXA Equitable Holdings, Inc. à échéance prévue le 15 mai 2021 ou aux alentours de cette date, à moins qu'elles n'aient été échangées de façon anticipée par AXA ou en cas de survenance de certains événements. Le taux d'échange, le taux d'intérêt et certaines autres conditions des Obligations Echangeables en Actions seront déterminés au moment de la fixation du prix d'émission.

AVERTISSEMENT

Les Obligations Echangeables en Actions font l'objet d'un placement privé non soumis aux obligations d'enregistrement requises aux Etats-Unis par le *Securities Act* de 1933 tel que modifié (le « *Securities Act* »). Les Obligations Echangeables en Actions sont réservées uniquement aux investisseurs qualifiés tels que définis par la Règle 144A de l'U.S. *Securities Act*. Les Obligations Echangeables en Actions et les actions remises en cas d'échange des Obligations Echangeables en Actions n'ont pas été enregistrées conformément au *Securities Act* et ne doivent pas être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou sans exemption à cette obligation d'enregistrement applicable en vertu du *Securities Act* ou des lois étatiques applicables.

Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat des Obligations Echangeables en Actions ou des actions remises en cas d'échange des Obligations Echangeables en Actions. Il ne constitue pas une offre, ni une sollicitation ou vente dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente est illégale.

¹ Pouvant être augmenté en cas d'exercice de l'option de surallocation à 862,5 millions de dollars américains